

LIMOGES MÉTROPOLE  
ARRÊTÉ

**Le Président de Limoges Métropole**

du 17 juillet 2024

Portant délégation de signature à **Mme Magali ROUGEUX**, responsable du service habitat privé au sein de la Direction de l'habitat.

**Mme Sandrine SOREL**, Directrice générale adjointe des services, responsable du Pôle renouvellement urbain habitat et développement social.

**M Guillaume VALADE**, Directeur de ce Pôle renouvellement urbain habitat et développement social.

NP 25315

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1er** - Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions de l'article L. 521-9 du Code général des collectivités territoriales, à Madame Magali ROUGEUX, responsable du service habitat privé au sein de la Direction de l'habitat, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à l'instruction des autorisations préalables de mise en location (sans recours de recevabilité des dossiers, bordereaux de transmission courriers) ;
- L'ensemble des arrêtés relatifs aux demandes d'autorisation préalable de location, notamment les arrêtés d'autorisation, d'autorisation avec réserves et de refus d'autorisation de mise en location.

**ARTICLE 2** - En l'absence ou en cas d'empêchement de Mme Magali ROUGEUX, délégation est donnée par ordre de priorité et dans les mêmes conditions à :

- Madame VALADE ;
- Mme Sandrine SOREL.

**ARTICLE 3** - Le présent arrêté prend effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024 jusqu'au 31 janvier 2025.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à Mme Magali ROUGEUX, responsable du service habitat privé au sein de la Direction de l'habitat, Mme Sandrine SOREL, Directrice générale adjointe des services, responsable du Pôle renouvellement urbain

1 DOCUMENT - Publié le 18 Juillet 2024



**ARR\_SIGN\_25315\_ROUGEUX.pdf**  
(.pdf, 156,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**